Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (1999)

Heft: 119

Rubrik: Panorama : les faits marquants de l'actualité suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les faits marquants

Confédération

Nouvelle constitution : Le texte définitif de la mise à jour de la Constitution a été rendu public. Il a été publié officiellement dans la Feuille fédérale et paraîtra prochainement sous forme de brochure. Celle-ci peut être obtenue gratuitement auprès de l'Office central

TEXTE ROMAND : UN PEU ÉCOURTÉ !

fédéral des imprimés et du matériel.

Initiatives, référendums, pétitions : La Fédération des médecins suisses (FMH) veut lancer une initiative populaire pour la libéralisation de la distribution de médicaments. Elle veut ainsi contrer l'initiative des pharmaciens qui veulent se réserver ce droit. Si en Suisse romande les médecins n'ont pas le droit de vendre des médicaments, en Suisse alémanique, dans de nombreux cantons, c'est une pratique courante.

L'Union démocratique fédérale a déposé un référendum contre l'extension des programmes de prescription d'héroïne, munie de 50 500 signatures.

Dans le texte français concernant la votation du 7 février portant sur l'initiative *Propriété du logement pour tous*, une phrase a sauté : « *la valeur locative du logement à usage personnel pourra toutefois être relevée proportionnellement en cas de réalisation d'investissements qui augmentent considérablement la valeur du logement* ». C'est la première fois qu'un tel incident s'est produit.

Agriculture

L'Union suisse du fromage a vécu. Cet organisme, qui en 100 ans a coûté des milliards à la Confédération et qui est allé de désastres en catastrophes laisse la place à des sociétés privées. Désormais, producteurs et distributeurs devront écouler tout seuls leurs meules sans le filet bienvenu de la Confédération.

La disparition des espèces domestiques préoccupe Berne. Un groupe d'experts mandaté en décembre 96 a rendu ses conclusions. Plus de 30 races de 5 espèces animales sont sérieusement menacées, telles la chèvre à raies des Grisons, la poule suisse, le mouton roux du Valais, la vache d'Evolène et plusieurs sortes de pigeons. Les experts préconisent une aide initiale d'au moins 500 000 francs, la création d'une banque de sperme, un soutien financier pour les races les plus menacées ou l'utilisation de races suisses dans les projets d'entretien du paysage, celles-ci y trouvant plus naturellement leur place que les lamas andins.

BANQUE DE SPERME SUISSE...

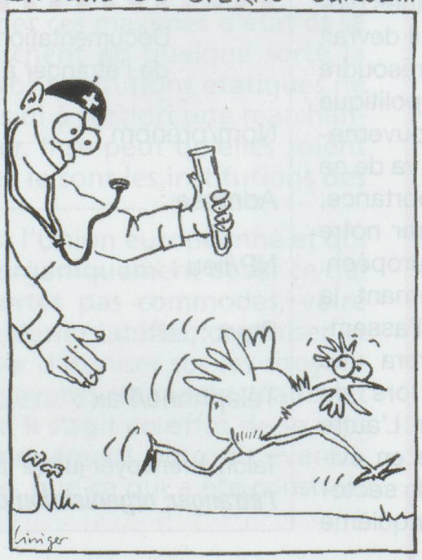

... POUR POULES ET PIGEONS !

Justice et Police

Dans la perspective d'une lutte efficace contre la criminalité, il est indispensable que la Suisse constitue rapidement une banque de données d'empreintes génétiques : c'est la conclusion de la commission d'experts instituée par le DFJP. La commission juridique du National a rejeté une initiative parlementaire qui demandait à la Suisse de mettre sur pied une commission d'historiens pour examiner les relations entre la Suisse et l'Afrique du Sud durant l'apartheid.

L'enquête pénale du Ministère public de la Confédération (MPC) contre l'ancien directeur général de la Poste, Jean-Noël Rey, a confirmé les soupçons de gestion déloyale « réitérée » des intérêts publics.

Un rapport de l'Office fédéral de la police confirme que la Suisse sert de plaque tournante au crime organisé venu de l'Est. Plus de 150 ressortissants suisses et étrangers et 90 sociétés ayant leur siège dans notre pays sont soupçonnés d'avoir commis des actes criminels avec la mafia russe. Dans le domaine des drogues, la situation ne s'améliore pas : toutes les drogues courantes se trouvent à profusion et à bas prix. La Suisse est un pays de distribution. Elle est en revanche un pays exportateur de cannabis : la récolte de 1998 s'est élevée à 100 tonnes. La fausse monnaie a également connu une progression au premier semestre 1998, notamment à cause d'une importante saisie de faux dinars du Bahreïn pour 540 millions de francs. Le nombre de jugements pour pédophilie est passé de 59 en 1992 à 272 en 1996. Les jugements pour pornographie enfantine sont passé de 10 en 1992 à 272 en 1996.

Asile

De 1980 à 1997, les ressortissants yougoslaves sont passés de 43 898 à 313 463 personnes au bénéfice d'un permis B ou C. Les mariages de complaisance ainsi que la falsification des papiers pour prouver la filiation donnant droit au regroupe-

de l'actualité suisse

ment familial soulèvent diverses problématiques de la politique des étrangers.
À Berne, la tendance est clairement affichée. Il faut s'efforcer de prévenir les migrations internes et internationales. Après la signature des accords de Dayton en 1996, la Direction du développement et de la coopération a entamé une collaboration avec l'Office fédéral des réfugiés pour un programme d'aide au retour volontaire des requérants d'asile bosniaques. La guerre en a poussé 48 000 vers la Suisse. À ce jour 10 000 d'entre eux sont rentrés. Avec une somme de 9 600 francs par adulte, aide individuelle et aux communautés pour les infrastructures, la facture totale s'élève jusqu'ici à 96 millions de francs. Cela a permis de réduire les coûts de l'asile en Suisse de plusieurs dizaines de millions de francs. Les résultats sont positifs et se poursuivront jusqu'à la fin de l'année.
Le nombre des candidats à l'asile entrés illégalement en 1998 a atteint 12 714 personnes, contre 5 005 en 1997. Les gardes-frontières ont intercepté 982 passeurs en 98 contre 500 en 97, dont la majorité a franchi la frontière sud.

Fonds en déshérence

Les autorités fédérales ont publié les noms de quelque 580 personnes dont les avoirs non réclamés après la Deuxième Guerre mondiale avaient été liquidés et utilisés à des fins humanitaires en 1975 et 1979. Ces avoirs se montent à quelque 3 millions de francs. Ces noms sont publiés sur Internet (www.switzerland.taskforce.ch). Les personnes intéressées peuvent s'adresser à une représentation suisse à l'étranger. Le délai échoit au mois de septembre 1999.
Tous les comptes bancaires ouverts entre 1933 et 1945 seront fichés : c'est ce que souhaite la commission Volcker. L'Association suisse des banquiers, qui a donné son feu vert, garantit le secret bancaire, mais certaines banques y sont opposées. Cette gigantesque banque de données sera comparée avec la liste des victimes de l'Holocauste qu'est en train d'établir le mémorial Yad Vashem de Jérusalem.
Les frais d'audit facturés par les fiduciaires nord-américaines sont exorbitants. Les banques font front commun et demandent un moratoire. Elles ne paieront plus les frais d'audit au-delà du 31 mars. Pour les petites banques, ces frais sont totalement insupportables.

Santé

Le nombre de décès par surdose de drogue a atteint en Suisse en 1998 son niveau le plus bas depuis 10 ans avec 209 cas enregistrés, soit 31 de moins qu'en 1997. Ce recul est attribué à la distribution médicale d'héroïne et à l'amélioration de l'aide à la survie.
Pour la première fois depuis 10 ans, la Suisse a enregistré en 1998 moins de 100 décès dûs au sida. Les nouveaux traitements antiviraux expliquent cette tendance.
Les tests de grossesse se trouveront dans les rayons de n'importe quel commerce dès le printemps prochain. L'OICM a décidé de ne plus réserver leur vente aux drogueries et aux pharmacies, mais d'autoriser leur diffusion en libre-service. Ces tests sont fiables et ne nécessitent pas le conseil d'un professionnel.

Culture

Regrettés : Rolf Liebermann, compositeur et grand patron d'opéra, est décédé à Paris à l'âge de 88 ans. Devenu le directeur et le sauveteur de l'Opéra de Paris, il avait hissé l'art lyrique vers des sommets. Les grandes voix et les meilleures baguettes sont venues à Paris lui rendre hommage.
Michel Déneriaz, saltimbanque de radio-TV s'est éteint à l'âge de 71 ans. Cet excellent animateur avait su rendre la radio populaire et intelligente, de *Mardi les gars* à *Discanalyse*. Il avait participé de nombreuses fois à la *Chaîne du bonheur*.
Un itinéraire pédestre culturel de 600 km, le sentier culturel des Alpes, qui traverse 8 cantons et 15 cols, reliera dès la fin de l'été prochain le lac Léman (Saint-Gingolph) au val Müster. Son concepteur, la Fédération suisse des amis de la nature, a voulu un sentier populaire sans difficultés techniques à franchir. La première randonnée sur la totalité du parcours sera organisée en septembre 1999.
Le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, qui traverse la Suisse de Constance à Genève, vient d'être revitalisé sur certains de ses tronçons. Ce réseau de chemins devrait être balisé à travers toute la Suisse en 1999, année de saint Jacques.
Les romans de Charles-Ferdinand Ramuz seront publiés par Gallimard dans La Pléiade, les Essais et le Journal par les Editions Bernard Campiche.
À Lausanne, des archéologues viennent de dégager une partie du théâtre gallo-romain de l'ancienne localité de Lousonna. Ce monument s'inscrit parmi les plus grands du genre en Suisse.
Le Jury du 23e Festival international du cirque de Monte-Carlo a récompensé deux Suisses : il a attribué un clown d'or à David Larible est une mention spéciale au dompteur René Strickler.
L'amphithéâtre gallo-romain mis à jour en juin 96 à Nyon sera racheté par la ville.
Expo .01: la Vaudoise Nelly Wenger et le Zurichois Martin Heller, ont succédé à Paolo Ugolini et Pipilotti Rist à la direction d'Expo 01.
Une fondation a vu le jour à Rossinière/VD pour faire connaître la vie et l'œuvre du peintre Balthus. La possibilité de l'ouverture d'un Musée Balthus à Rossinière est évoquée.

N B : tous les francs mentionnés sont des francs suisses.

Henriette Nicolet